

# ENSEMBLE AU CINÉMA

PROMOUVOIR L'INCLUSION  
PAR LE BIAIS DU CINÉMA



**la Lanterne magique**  
le club de cinéma des 6-12 ans

# SOMMAIRE

<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>Organisation</b>	<b>5</b>
Association Suisse La Lanterne Magique	
La Lanterne Magique	
La Petite Lanterne	
<b>Objectifs, impacts et publics cibles</b>	<b>6</b>
Objectifs	
Impacts	
Groupes cibles	
<b>Mesure</b>	<b>9</b>
Offre culturelle et accès aux contenus	
Accès architectural	
Expertise	
Communication	
<b>Labellisation Culture Inclusive</b>	<b>14</b>
<b>Planification de la mise en œuvre</b>	<b>15</b>
<b>Évaluation</b>	<b>17</b>
<b>Perspectives</b>	<b>19</b>

# INTRODUCTION

**Nous vivons dans un monde toujours plus riche en diversité, où chaque individu est en droit de participer pleinement à la vie culturelle et sociale. Pourtant, de nombreux obstacles empêchent encore la participation pleine et entière des familles confrontées à une situation de handicap. Dans un esprit d'inclusion, l'Association Suisse La Lanterne Magique (ASLM), réseau de clubs de cinéma pour enfants implanté dans les quatre régions linguistiques du pays, lance le projet «Ensemble au cinéma» afin de rendre la découverte du cinéma en salles accessible à toutes et tous.**

Les clubs membres de l'ASLM s'engagent de longue date dans le domaine de l'inclusion en proposant des solutions individualisées pour permettre aux enfants en situation de handicap de participer à leurs séances (accompagnement en salle, assistance pour accéder au cinéma, etc.). Pour garantir une accessibilité accrue et une expérience inclusive, le projet «Ensemble au cinéma» complète ces initiatives par des mesures transposables à toutes les séances de La Lanterne Magique, destinées aux 6-12 ans, ainsi qu'à celles de La Petite Lanterne, destinées aux 4-6 ans et leur famille. Conformément aux exigences du label «Culture Inclusive», porté par Pro Infirmis, ces mesures tiennent compte de la diversité des besoins et se déclinent en cinq champs d'activité: offre culturelle, accès aux contenus, accès architectural, offres d'emploi, communication.

Les mesures relatives à l'**offre culturelle** et à l'**accès aux contenus** occupent une place centrale dans le projet. Elles doivent permettre aux spectateur·trices en situation de handicap visuel ou auditif de vivre pleinement l'expérience cinématographique. Alors que des versions audiodécrites et sous-titrées existent pour plusieurs longs-métrages du catalogue de La Lanterne Magique, elles demeurent souvent cantonnées au visionnement à domicile. Par le biais de solutions techniques, le projet entend les rendre accessibles au public de La Lanterne Magique dans les salles de cinéma. En outre, le projet comprend aussi la réalisation de versions audiodécrites et sous-titrées des différents programmes de courts-métrages de La Petite Lanterne.

Dans le champ de l'**accès architectural**, le projet prévoit la conception de listes de contrôle à l'attention des quelque 80 clubs de cinéma jeune public qui constituent le réseau de l'ASLM, ainsi que la réalisation d'un inventaire visant à publier, sur les sites Internet de La Lanterne Magique et de La Petite Lanterne, les données d'accessibilité architecturale des différents cinémas où se tiennent leurs séances.

Familles, parents et enfants pourront ainsi connaître les installations disponibles dans chaque cinéma, et planifier en toute confiance leur participation à ces séances.

Le champ **offres d'emploi** comprend des mesures transversales au projet, qui verront intervenir des expert·es en situation de handicap dans la formation des bénévoles et des animateur·trices en charge de la conduite des séances de La Lanterne Magique et de La Petite Lanterne. Leur concours interviendra également dans le champ de la **communication**, notamment en ce qui concerne la conception de supports de communication en langage facile à lire et à comprendre (FALC): une approche qui vise à rendre l'information claire et accessible à toutes et tous, en utilisant un vocabulaire simple, des phrases courtes et des supports visuels lisibles et compréhensibles.

Avec le projet «Ensemble au cinéma», l'ASLM est déterminée à faire de la salle de cinéma un lieu d'inclusion où chacune et chacun a sa place.

Elle s'engage à:

- rendre accessibles les versions audiodécrites et sous-titrées existantes des longs-métrages du catalogue de La Lanterne Magique
- réaliser des audiodescriptions et des sous-titrages des séances de La Petite Lanterne
- permettre un accès facilité aux données architecturales des cinémas où elle est présente
- s'entourer d'expert·es en situation de handicap pour former ses bénévoles et animateur·trices à l'inclusion
- concevoir des supports de communication en langage facile à lire et à comprendre (FALC)
- initier un partenariat avec le Service Culture inclusive de Pro Infirmis en vue d'obtenir le label «Culture Inclusive».

Par ces mesures, l'ASLM entend offrir une expérience cinématographique immersive et inclusive, qui permette à chacune et chacun de découvrir la magie du cinéma... au cinéma.

# ORGANISATION

## ASSOCIATION SUISSE LA LANTERNE MAGIQUE

Établie à Neuchâtel où s'est tenue en 1992 la toute première séance du club de cinéma pour enfants, l'Association Suisse La Lanterne Magique (ASLM) fédère un réseau de quelque 80 clubs de cinéma jeune public, actifs dans les quatre régions linguistiques du pays. Ensemble, ils proposent une éducation à l'image de qualité grâce à des concepts adaptés à l'âge et à la sensibilité du jeune public.

## LA LANTERNE MAGIQUE

Destiné aux 6-12 ans, le club de cinéma La Lanterne Magique constitue l'activité principale de l'ASLM. Présent dans 77 localités en Suisse, il propose aux enfants de découvrir 9 films par saison. Quelques jours avant chaque séance, les enfants reçoivent un journal illustré qui leur présente le film au programme. Avant la projection, un spectacle interactif, joué par des comédien·nes, les prépare à la découverte du cinéma. Sans leurs parents mais entourés d'adultes responsables, les enfants apprivoisent les grandes émotions du cinéma et partagent des moments privilégiés avec des camarades de leur âge, tout en développant leur sens critique et leur compréhension vis-à-vis des images et des sons auxquels ils sont confrontés au quotidien. La carte de membre pour les 9 séances de la saison est au prix de CHF 40.- pour le premier enfant, CHF 30.- pour le deuxième enfant de la même famille, et gratuite pour les suivants.

## LA PETITE LANTERNE

En parallèle, l'ASLM propose depuis 2016 La Petite Lanterne, désormais présente dans 43 salles en Suisse. Cette activité inédite d'éveil à l'image est destinée aux 4-6 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents et frères et sœurs, à raison de 3 séances par saison. La Petite Lanterne s'adresse aux plus jeunes selon une démarche respectueuse de leur sensibilité: chaque séance aborde un thème spécifique, comme l'histoire du cinéma ou la musique dans les films, par le biais d'une «ciné-exploration» ponctuée d'extraits de films, suivie d'un programme de courts-métrages adaptés. Enfants et parents sont ensuite invités à jouer avec le cinéma sur [www.petitelanterne.org](http://www.petitelanterne.org). Une séance de La Petite Lanterne coûte CHF 10.- par personne, CHF 5.- sur présentation de la CarteCulture.

# OBJECTIFS, IMPACTS ET PUBLICS CIBLES

## OBJECTIFS

### – Favoriser l'accessibilité

L'objectif principal est de rendre le cinéma accessible à toutes et tous, en particulier aux personnes en situation de handicap. Cela se traduit par la mise en place de solutions techniques permettant d'accéder aux versions audiodécrites et sous-titrées disponibles des longs-métrages présentés en salle, ainsi que par la réalisation de versions audiodécrites et sous-titrées pour différents programmes de courts-métrages. L'accessibilité architecturale des cinémas où se tiennent les séances est également prise en compte pour favoriser la participation des enfants et des familles en situation de handicap.

### – Sensibiliser et éduquer

La démarche d'inclusion de l'ASLM vise à sensibiliser le public, en particulier les enfants, aux enjeux de l'inclusion et à promouvoir des attitudes positives envers les personnes en situation de handicap. Le concours d'expert·es en situation de handicap dans la formation à l'inclusion des bénévoles et animateur·trices vise à garantir un accueil bienveillant et adapté à l'ensemble des participant·es.

### – Encourager l'inclusion sociale

En offrant des expériences cinématographiques inclusives, l'ASLM crée des opportunités de rencontre, de partage et de socialisation. Les séances de cinéma deviennent ainsi des espaces où chacune et chacun peut se sentir accepté·e et inclus·e, favorisant ainsi l'intégration sociale et la construction de liens.

## IMPACTS

### – Inclusion et participation

Les personnes en situation de handicap pourront participer pleinement aux activités cinématographiques proposées par l'ASLM, se sentir incluses et bénéficier d'expériences culturelles enrichissantes, contribuant à leur épanouissement personnel.

### – Sensibilisation et changement d'attitudes

En exposant les parents, les familles, mais surtout les enfants dès leur plus jeune âge à l'inclusion, le projet «Ensemble au cinéma» promeut des attitudes positives

à l'égard de la diversité, ainsi que la tolérance et l'empathie. Ce faisant, il vise à créer des changements concrets et un impact durable, tant au niveau individuel que collectif, en favorisant l'accessibilité, la sensibilisation et l'inclusion sociale.

#### – **Collaboration et partenariats**

Par la mise en place de collaborations et de partenariats avec d'autres actrices et acteurs socioculturel·les, ainsi que des structures actives dans le domaine du handicap, le projet «Ensemble au cinéma» favorise l'échange d'expertise, la mutualisation des ressources et la création d'un réseau solide et engagé, permettant de porter et promouvoir l'inclusion culturelle.

#### – **Promotion des bonnes pratiques**

En s'engageant dans un processus de labellisation «Culture Inclusive», l'ASLM encourage d'autres actrices et acteurs culturel·les à suivre cet exemple et à mettre en place des mesures inclusives dans leurs propres activités. Le projet «Ensemble au cinéma» participe ainsi à un changement systémique, tendant à rendre l'exploitation cinématographique plus inclusive dans son ensemble.

## GROUPES CIBLES

#### – **Enfants de 4 à 6 ans**

La réalisation d'audiodescriptions originales des séances de La Petite Lanterne doit permettre aux enfants atteints d'une déficience visuelle de participer à ce programme d'éveil au cinéma. La Petite Lanterne s'engage ainsi à offrir des expériences cinématographiques inclusives adaptées à ce groupe d'âge, qui assiste aux séances accompagné de ses parents. La mise à disposition des données d'accessibilité architecturale des cinémas où se tiennent les séances doit permettre aux familles concernées par le handicap de planifier leur venue au cinéma.

#### – **Parents et familles**

Tout en poursuivant un même objectif, les mesures d'accessibilité adressées aux parents et aux familles diffèrent selon qu'elles s'appliquent à La Lanterne Magique ou à La Petite Lanterne. Dans le cadre des séances de La Lanterne Magique, où les enfants ne sont pas accompagnés de leurs parents, il est question de fournir aux familles une

information accessible (présentation de La Lanterne Magique en langage FALC, données d'accessibilité architecturale, etc.) de sorte à garantir tant la participation d'enfants en situation de handicap que de ceux dont les parents se trouvent eux-mêmes en situation de handicap. Dans le contexte de La Petite Lanterne, où les enfants sont accompagnés de leur famille, la réalisation d'audiodescriptions et sous-titres originaux des séances garantit la participation tant des enfants que des adultes en situation de handicap. Enfin, pour ces deux offres, la réalisation de supports de communication en langage facile à lire et à comprendre (FALC), la mise en ligne d'une page Internet dédiée à l'inclusion, ainsi que l'accès aux données d'accessibilité architecturale est essentielle aux familles quels qu'en soient les membres en situation de handicap.

– **Institutions sociales, structures du domaine du handicap**

Les structures sociales et les organisations du domaine du handicap jouent un rôle essentiel en tant que partenaires institutionnels du projet «Ensemble au cinéma». Elles servent de relais pour informer leurs membres et bénéficiaires sur les initiatives d'inclusion et de participation proposées par La Lanterne Magique et La Petite Lanterne. L'ASLM reconnaît leur expertise et les considère comme des interlocutrices clés dans le partage des connaissances, l'identification des besoins et la définition des mesures visant à rendre ses activités plus inclusives et accessibles aux personnes en situation de handicap. Cette collaboration étroite permet de renforcer l'impact du projet, tout en favorisant une participation équitable pour toutes et tous.



# MESURE

## OFFRE CULTURELLE ET ACCÈS AUX CONTENUS

Valorisé de longue date par l'industrie cinématographique pour sa capacité à rendre le film accessible par-delà les frontières linguistiques, le sous-titrage bénéficie également aux personnes atteintes dans leur audition. Plus récente, l'audiodescription rend quant à elle accessible les œuvres cinématographiques aux personnes atteintes dans leur vision, par le recours à un texte en voix off placé entre les sons et dialogues afin de décrire ce que l'image donne à voir. Coûteuse, par le fait qu'elle s'adresse à un public plus restreint, la production d'audiodescriptions a connu, en Suisse comme à l'international, un important développement au cours des dernières années. Elle est d'ailleurs désormais inscrite dans l'Ordonnance sur l'encouragement du cinéma (OECin) et obligatoire pour la plupart des productions helvétiques depuis 2016. Malgré ces avancées, la réalisation de versions audiodécrites se confronte encore à des contraintes techniques, financières et commerciales.

Au fur et à mesure que des films sont réédités ou numérisés, des sous-titres et audiodescriptions sont produits. Bien souvent toutefois, ces ressources ne sont accessibles que dans le cadre du visionnement privé, par le biais des DVD et Blu-Ray, ou des plateformes de streaming. Ainsi, il existe des versions audiodécrites de plusieurs films du catalogue de La Lanterne Magique, comme «Le Jouet» (Francis Veber, 1976), «L'Envolée sauvage» (Carroll Ballard, 1996) ou encore «Azur et Asmar» (Michel Ocelot, 2009). Néanmoins, ces versions restent aujourd'hui largement inaccessibles dans le cadre de représentations cinématographiques.

Le projet «Ensemble au cinéma» entend combler cette lacune en rendant, par le biais de solutions techniques, les versions audiodécrites et sous-titrées existantes disponibles lors des projections de La Lanterne Magique. L'objectif est d'offrir une expérience cinématographique inclusive et égalitaire, où tous les spectateur·trices peuvent profiter du film dans sa version audiodécrite ou sous-titrée, indépendamment de leur handicap.

L'ASLM travaillera en étroite collaboration avec les distributeurs de films et l'association Regards Neufs, reconnue pour son expertise en matière d'audiodescription cinématographique, afin d'obtenir les audiodescriptions existantes des longs-métrages inscrits au catalogue de La Lanterne Magique. Ces ressources pourront alors être

encodées dans l'application Greta, une technologie de second écran qui permet aux personnes en situation de handicap visuel ou auditif de synchroniser leur smartphone avec le film en cours de projection. Ainsi, durant la projection en salle, les spectateur·trices pourront accéder aux audiodescriptions ou aux sous-titres spécifiques au film directement sur leur smartphone. Cette approche technique innovante permet aux enfants en situation de handicap visuel ou auditif de participer pleinement à la projection en salle, au même titre que tout·e spectateur·trice.

## REGARDS NEUFS

Regards Neufs est une association qui s'engage pour garantir l'accessibilité des représentations cinématographiques aux personnes atteintes d'une déficience visuelle ou auditive. Depuis 2010, elle développe son expertise dans le domaine des projections audiodécrites et sous-titrées. Partenaire suisse de l'éditeur de l'application logicielle Greta, elle développe un système d'audiodescription et de sous-titrage sur téléphones portables, disponible dans toutes les salles de Suisse, garantissant un accès sans barrière à la découverte du cinéma en salles.

Le projet «Ensemble au cinéma» ne se limite toutefois pas à rendre accessibles en salles les audiodescriptions et sous-titres existants. Il prévoit également la réalisation de versions audiodécrites et sous-titrées des séances de La Petite Lanterne. Celles-ci se déroulent en deux parties: une introduction ponctuée d'extraits de films, suivie de la diffusion d'un programme de courts-métrages. Le travail avec des extraits de films implique un travail de coupe dans l'œuvre originale qui rend impossible l'utilisation d'éventuelles audiodescriptions existantes, tandis que les courts-métrages sont rarement disponibles en version audiodécrite ou sous-titrée, du fait de leur durée et du contexte de leur production.

Dès lors, la réalisation d'audiodescriptions et de sous-titrages «sur mesure» couvrant l'entier des séances de La Petite Lanterne constitue l'unique moyen de rendre ces dernières accessibles aux spectateur·trices atteint·es dans leur vision et/ou leur audition. Le projet «Ensemble au cinéma» prévoit ainsi de confier la conception et l'enregistrement d'audiodescriptions originales, ainsi que la rédaction de sous-titres aux narratrices et narrateurs professionnels de Regards Neufs, puis d'encoder ces ressources dans l'application Greta, de sorte qu'elles puissent être accessibles aux parents comme aux enfants lors des séances de La Petite Lanterne proposées dans les salles de cinéma.

## ACCÈS ARCHITECTURAL

Les aspects d'accessibilité architecturale constituent un élément important pour la participation des spectateur·trices en situation de handicap.

L'accès à la salle de projection est-il possible pour les personnes atteintes dans leur mobilité? Est-elle équipée d'une boucle magnétique permettant aux personnes appareillées ainsi qu'à celles porteuses d'implants cochléaires de profiter au mieux du son du film? Existe-t-il des places de parc réservées aux personnes en situation de handicap aux abords de l'entrée? Une assistance est-elle possible pour accéder au cinéma?

Dans le cadre du projet «Ensemble au cinéma», l'ASLM prévoit de mettre à disposition des quelque 80 clubs de son réseau une liste de contrôle d'accès architectural. Cet outil pratique fournira des indications détaillées sur les critères d'accessibilité à vérifier dans les cinémas où se tiennent les séances. Partant, il participera à sensibiliser les bénévoles en charge de l'organisation des séances, ainsi que les cinémas qui les accueillent, à l'accessibilité architecturale.

Ces listes de contrôle permettront de recueillir, et de rendre disponibles sur les sites Internet de La Lanterne Magique et de La Petite Lanterne, les données d'accessibilité architecturale de l'ensemble des cinémas où se tiennent leurs séances. Ces données permettront aux familles et aux enfants de planifier leurs visites au cinéma en fonction de leurs besoins spécifiques en matière d'accessibilité.

## EXPERTISE

Le projet «Ensemble au cinéma» comprend des mesures transversales qui verront des expert·es en situation de handicap intervenir dans la formation des bénévoles et des animateur·trices en charge des séances de La Lanterne Magique et de La Petite Lanterne.

En effet, l'ASLM prévoit de collaborer avec les faitières du domaine du handicap (ProCap, Pro Infirmis, Inclusion Handicap, Fédération suisse des sourds, Fédération suisse des aveugles et malvoyants, Union centrale suisse pour le bien des aveugles) dans le but de constituer un groupe d'expert·es. Il assurera plus spécifiquement la conception et l'animation de formations modulaires, centrées sur le partage des connaissances et des expériences, ainsi que l'apport quant aux besoins spécifiques des spectateur·trices en situation de handicap. En désamorçant d'éventuels aprioris et idées reçues, ces formations doivent conduire à l'émergence des meilleures pratiques en matière d'inclusion. Sur le plan individuel, elles doivent également permettre aux participant·es de développer des ressources leur permettant d'agir en tant que facilitateur·trices compétent·es et empathiques, capables de garantir une expérience agréable et sans entrave à tous·tes les spectateur·trices.

Un second domaine dans lequel interviendront également des expert·es en situation de handicap est celui de la communication. L'utilisation du langage facile à lire et à comprendre (FALC) joue un rôle crucial pour garantir que les informations diffusées par l'ASLM soient claires et accessibles à tous·tes. Les expert·es en situation de handicap travailleront en étroite collaboration avec l'équipe de communication pour concevoir des supports de communication adaptés.

En impliquant des expert·es en situation de handicap dans ces mesures transversales, le projet «Ensemble au cinéma» s'inscrit dans une démarche volontairement participative et inclusive. Il s'assure que les besoins et les perspectives des personnes en situation de handicap sont pris en compte à tous les niveaux de sa réalisation, contribuant à créer un environnement véritablement inclusif.

## COMMUNICATION

Dans le champ de la communication, le projet «Ensemble au cinéma» prévoit à la fois des mesures visant à garantir l'accès aux informations et à sensibiliser le public à l'importance de l'inclusion culturelle.

Comme évoqué plus haut, avec le concours d'expert·es en situation de handicap, l'ASLM prévoit de recourir au langage facile à lire et à comprendre (FALC) pour concevoir de nouveaux supports de communication. Concrètement, l'utilisation d'un vocabulaire simple, de phrases courtes et de supports visuels soutenant le texte devra permettre aux enfants, parents et familles confrontés à des difficultés de lecture, de compréhension ou de communication de se faire une représentation directe des activités de l'ASLM, ainsi que des possibilités de participation offertes. Les sites Internet de La Lanterne Magique et de La Petite Lanterne seront également complétés d'une page dédiée à l'inclusion, répondant aux critères d'accessibilité numérique.

Des partenariats avec différents acteurs clés du domaine de l'inclusion et du handicap permettront de renforcer la visibilité et la portée du projet. Afin de faire connaître les possibilités de participation offertes par La Lanterne Magique et La Petite Lanterne dans le domaine de l'inclusion culturelle, il est ainsi prévu de collaborer avec les faitières des associations de personnes avec handicap (ProCap, Pro Infirmis, Inclusion Handicap, Fédération suisse des sourds, Fédération suisse des aveugles et malvoyants, etc.) ainsi qu'avec les structures actives au plan régional ou local (centres d'enseignement et d'éducation spécialisés, La Chaise rouge, Forum Handicap Fribourg, etc.).

En outre, le projet prévoit des mesures qui s'étendront à l'ensemble des canaux de communication de l'ASLM pour toucher un large public et le sensibiliser à l'importance de l'inclusion culturelle. Ceci comprendra la diffusion d'informations et d'actualités sur les réseaux sociaux de La Lanterne Magique ainsi que la rédaction et l'envoi de communiqués à l'attention des médias.

# LABELLISATION CULTURE INCLUSIVE

Lancé en 2016 par Pro Infirmis, institution reconnue pour son expertise dans le domaine de l'accessibilité et de l'inclusion, le label «Culture inclusive» permet aujourd'hui de promouvoir et de reconnaître les initiatives culturelles qui favorisent l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Ce label repose sur des critères précis et des normes d'accessibilité établies par des expert·es en la matière. Il atteste de mesures déployées dans cinq champs d'activité (offre culturelle, accès aux contenus, accès architectural, offres d'emploi, communication) à l'attention de six publics (déficiences auditives, déficiences visuelles, déficiences motrices, déficiences intellectuelles, troubles psychiques, handicap dû à l'âge).

Bien qu'il soit usuellement décerné à des lieux culturels (musées, théâtres, cinémas, festivals), des échanges suivis depuis 2020 avec le Service Culture inclusive de Pro Infirmis permettent à l'ASLM de se porter candidate à son obtention dans le cadre du projet «Ensemble au cinéma».

L'obtention du label «Culture inclusive» permettra de positionner, aux yeux du public, La Lanterne Magique et La Petite Lanterne en tant qu'offres accessibles. Tout en contribuant à reconnaître l'engagement de l'ASLM dans le domaine de l'inclusion, elle lui permettra d'accéder à des ressources et à une expertise supplémentaires pour continuer de promouvoir l'inclusion dans le domaine culturel. Plus largement, l'obtention du label a également valeur de modèle, dans la mesure où elle incitera d'autres organisations à penser leurs activités sous l'angle de l'inclusion.

# PLANIFICATION DE LA MISE EN ŒUVRE

Le projet «Ensemble au cinéma» prévoit un lancement en janvier 2024 et une mise en œuvre en trois phases successives, d'une année chacune:

## **Phase 1: janvier à décembre 2024**

Au cours de la première phase, 15 titres du catalogue de La Lanterne Magique seront rendus accessibles aux enfants en situation de handicap auditif ou visuel par la mise à disposition de versions audiodécrites et sous-titrées. De même, des audiodescriptions et sous-titres originaux seront réalisés pour trois séances de La Petite Lanterne.

C'est également au cours de la première phase qu'interviendra la constitution d'un groupe d'expert·es en situation de handicap rémunéré. Leur expertise sera sollicitée dans toutes les étapes clés du projet. Notamment, leurs connaissances spécialisées et leur participation active permettront de garantir une approche réfléchie et inclusive, alignée sur les besoins réels des personnes en situation de handicap.

En contribuant à la conception et à la mise en œuvre des modules de formation, ces expert·es joueront un rôle essentiel dans la formation des collaborateur·trices de l'ASLM ainsi que des bénévoles et animateur·trices en charge de l'organisation locale des séances.

Sur le plan de la communication, la première phase prévoit la conception des supports de communication en langage facile à lire et à comprendre (FALC), ainsi que la mise en ligne, sur les sites Internet de La Lanterne Magique et de La Petite Lanterne, d'une page dédiée à l'inclusion qui réponde aux critères d'accessibilité numérique. Là encore, les expert·es en situation de handicap collaboreront étroitement avec l'ASLM à la conception de ces supports.

Enfin, c'est également au cours de la première phase du projet qu'est prévue la mise en œuvre des mesures relatives à l'accessibilité architecturale. Conçues en collaboration avec les expert·es en situation de handicap, les listes de contrôle d'accès architectural joueront un rôle essentiel dans la collecte et la diffusion des données d'accessibilité des cinémas où se déroulent les séances de La Lanterne Magique et de La Petite Lanterne. En utilisant ces listes de contrôle, les bénévoles en charge de l'organisation locale des projections pourront recueillir des informations détaillées sur l'accessibilité de leur cinéma. Ces données seront ensuite compilées et rendues accessibles au public sur les sites Internet de La Lanterne Magique et de La Petite Lanterne.

## **Phase 2: janvier à décembre 2025**

La deuxième phase du projet prévoit d'étendre la disponibilité d'audiodescriptions et de sous-titres à 15 titres supplémentaires du catalogue de La Lanterne Magique, ainsi que la réalisation d'audiodescriptions et sous-titres originaux pour trois nouvelles séances de La Petite Lanterne. Parallèlement, les mesures de communication se poursuivront, avec un accent mis sur la diffusion des supports de communication FALC.

## **Phase 3: janvier à décembre 2026**

Comme les deux phases précédentes, la troisième et dernière phase du projet verra la mise à disposition d'audiodescriptions et sous-titres pour 15 films supplémentaires du catalogue de La Lanterne Magique ainsi que la réalisation de version audiodécrites et sous-titrées de trois séances de La Petite Lanterne. Plus d'un tiers du catalogue de La Lanterne Magique sera ainsi disponible en version audiodécrite alors que des audiodescriptions et sous-titres auront été réalisés pour l'ensemble des séances de La Petite Lanterne. Cette dernière phase comportera également une évaluation finale du projet «Ensemble au cinéma», sur la base de laquelle de nouvelles mesures d'inclusion pourront être définies.



# ÉVALUATION

L'évaluation jouera un rôle essentiel dans l'analyse des résultats, l'identification des forces et des faiblesses, et la prise de décisions pour l'amélioration continue du projet «Ensemble au cinéma».

L'objectif principal de l'évaluation sera de mesurer l'efficacité du projet dans la promotion de l'inclusion et de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Ainsi, il est notamment prévu d'évaluer les aspects suivants:

- Évaluer l'impact des mesures d'accessibilité architecturale sur l'accès aux séances de La Lanterne Magique.
- Mesurer l'efficacité des versions audiodécrites et sous-titrées dans la participation des enfants en situation de handicap.
- Évaluer l'efficacité des formations dispensées aux bénévoles et aux animateur·trices en termes de sensibilisation à l'inclusion.
- Évaluer l'efficacité des supports de communication FALC dans la transmission d'informations claires et accessibles.

L'évaluation repose sur une approche mixte combinant des méthodes quantitatives et qualitatives, comprenant:

- Analyses de données quantitatives: collecte de données démographiques, indicateurs de fréquentation des séances, réponses aux questionnaires d'évaluation, etc.
- Études de cas qualitatives: entretiens individuels avec les parties prenantes clés (enfants en situation de handicap, parents, bénévoles, experts en situation de handicap), observations des séances, etc.
- Évaluation des supports de communication: tests de compréhension et de lisibilité des supports FALC, recueil de retours d'expérience, etc.

Des indicateurs d'évaluation seront définis pour mesurer l'atteinte de chaque objectif spécifique, notamment:

- Taux de satisfaction des enfants en situation de handicap et de leurs familles par rapport aux mesures d'accessibilité architecturale.

- Pourcentage d'enfants et de parents en situation de handicap participant activement aux séances grâce aux versions audiodécrites et sous-titrées.
- Évolution des connaissances et de la sensibilisation des bénévoles et des animateur·trices suite au suivi des modules de formation.
- Niveau de compréhension et d'accessibilité des supports de communication FALC évalué par les utilisateur·trices.

Prévu au cours de la troisième et dernière phase, un rapport d'évaluation final permettra d'identifier les succès, les défis et les opportunités d'amélioration du projet. Ses conclusions et recommandations permettront d'adapter les mesures d'inclusion de l'ASLM, ainsi que d'en identifier de nouvelles à mettre en œuvre.

## PERSPECTIVES

Consciente des défis liés à la réalisation d'un projet d'inclusion complète et des moyens financiers nécessaires à sa réalisation, l'ASLM a collaboré avec le Service Culture inclusive de Pro Infirmis pour définir le projet «Ensemble au cinéma».

Fidèle à sa mission fondamentale – offrir au plus grand nombre d'enfants la possibilité de découvrir le cinéma au cinéma – elle a envisagé ce projet comme une première étape centrée sur l'accessibilité de la découverte du cinéma en salle pour les enfants en situation de handicap.

Pour autant, l'ASLM reconnaît que l'inclusion va au-delà de l'accessibilité des œuvres qu'elle présente et des lieux où elle tient ses séances. Elle considère ainsi le projet «Ensemble au cinéma» comme le premier jalon d'un parcours devant conduire à rendre accessible aux personnes en situation de handicap chaque élément de son concept de médiation à la culture cinématographique.

Au terme du projet, de nouvelles mesures d'inclusion devront être définies. Qu'il s'agisse de proposer une version en braille de certains supports, de mettre à disposition du public un descriptif lu ou rédigé en langage FALC des animations théâtrales qui précèdent les projections, ou encore de réaliser des séances relax à l'attention des spectateur·trices atteint·es de déficience intellectuelle ou de troubles psychiques, le projet «Ensemble au cinéma», de même que l'obtention du label «Culture inclusive» ne constituent pas une fin en soi mais l'ouverture d'un champ des possibles visant à rendre la découverte du cinéma accessible à toutes et tous en pleine égalité.

## CONTACT

**Association Suisse La Lanterne Magique**

Rue des Terreaux 7, CH-2000 Neuchâtel

+41 (0)32 723 77 00

box@lanterne.ch

[www.lanterne-magique.org](http://www.lanterne-magique.org)